



Association loi 1901
De Concert !
Fédération des festivals

/ CHARTE /

Initié en 2004 avec la mise en place du magazine 'Festivals', le réseau des festivals devient association de loi 1901 à compter du mois d'octobre 2008.

Les 19 membres de l'association DE CONCERT ! :

- > **Les 3 Éléphants** (Laval / France)
- > **Art Rock** (St-Brieuc / France)
- > **Dour Festival** (Dour / Belgique)
- > **Les Eurockéennes de Belfort** (Belfort / France)
- > **F.I.B.** (Benicassim / Espagne)
- > **Furia Sound Festival** (Cergy / France)
- > **F.M.E.A.T.** (Rouyn-Noranda / Canada)
- > **Les Invites de Villeurbanne** (France)
- > **Melt!** (Ferropolis / Allemagne)
- > **Les Nuits Botanique** (Bruxelles / Belgique)
- > **Paléo Festival** (Nyon / Suisse)
- > **Le Rock dans tous ses états** (Evreux / France)
- > **Rock In Opposition** (Blayes-les-mines / France)
- > **Les Rockomotives** (Vendômes / France)
- > **La Route du Rock** (Saint-Malô / France)
- > **Spot Festival** (Aarhus / Danemark)
- > **Sziget Festival** (Budapest / Hongrie)
- > **Les Tombées de la nuit** (Rennes / France)
- > **Les Vieilles Charrues** (Carhaix / France)

L'association DE CONCERT ! a pour objet la fédération de festivals internationaux de musiques, d'arts de rue, de multimédias ou d'un mélange de ces différentes disciplines. S'inscrivant dans une démarche solidaire et d'encouragement des initiatives de ses membres, l'association s'attache notamment à favoriser les échanges, la mutualisation des expériences organisationnelles et de programmation, des outils de communication, la création et le développement artistique, l'étude de l'évolution du secteur des festivals ainsi que leur représentation au sein d'organismes professionnels (institutions, sociétés civiles).

Le réseau regroupe des festivals artistiquement indépendants, soucieux de l'accueil du public et des artistes, attachés à leur territoire mais ouverts à la coopération nationale et transnationale. Ces festivals sont des acteurs culturels qui s'inscrivent durablement dans le paysage culturel et économique de leurs territoires respectifs. Ils défendent des valeurs de partage, de fraternité, de citoyenneté, de respect environnemental et d'audace artistique. Le réseau est ouvert à d'autres événements par cooptation, à la majorité des deux tiers des voix du conseil d'administration.

Les membres de l'association respectent les règles en vigueur. Ils possèdent les licences professionnelles et d'exploitation requises par la législation de leur pays. Ils souscrivent les assurances nécessaires à la protection des personnes et à l'exploitation des lieux. Ils rémunèrent les artistes et les professionnels du spectacle et respectent les règles de sécurité en vigueur et les jauges autorisées. Ils s'acquittent des droits d'auteur conformément à la législation en vigueur.

Bureau de l'association DE CONCERT ! :

Présidents : Jean-Paul Roland (Les Eurockéennes / France) & Paul-Henri Wauters (Les Nuits Botanique / Belgique)
Secrétaire : Jean-Jacques Toux (Les Vieilles Charrues / France)
Trésorier : Mohamed Bahnas (Furia Sound / France)

../..

../..

/ OBJECTIFS /

› Développement artistique

Les festivals membres favorisent la création, la promotion et la circulation de projets artistiques communs. Ils soutiennent le développement et la diffusion d'artistes régionaux et nationaux des régions et pays représentés.

› Echanges

L'association organise des rencontres d'échange et de partage d'expérience (2 à 3 par an).

Elle favorise la circulation des professionnels et leur accueil dans les différents territoires et pays représentés.

› Accueil du public

Les festivals membres de l'association inscrivent dans la notion d'accueil du public, la nécessité de prévention et de réduction des risques.

Ils invitent le public à être acteur de la manifestation, notamment dans le domaine de la préservation environnementale (transports, réduction des déchets, etc)

› Mutualisation

L'association encourage la mutualisation d'expériences organisationnelles (protection de l'environnement, accueil de personnes handicapées, actions citoyennes, approche du mécénat et des partenariats...) et de communication (magazine des festivals, newsletters informatives, relations presse...).

› Représentation

L'association organise la représentation collective auprès des différentes institutions françaises et européennes.

/ MOYENS /

L'association DE CONCERT ! poursuit les objectifs précédemment énoncés par tous les moyens à sa disposition, et notamment :

- > Des rencontres régulières entre ses membres et avec des personnes ou des organismes qualifiés en fonction des thématiques abordées;
- > La possibilité d'engager un ou plusieurs chargés de mission;
- > La recherche de financements auprès d'institutions régionales, nationales et internationales.
- > Les outils de communication communs ou ceux des festivals membres.